

RNCP35527

Niveau 6

Certificateur:

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU

PLEIN EMPLOI ET DE L'

INSERTION

Date de publication: 08/04/2021

TP Responsable d'établissement touristique

En 1 an, dont 420h en centre de formation, le reste en
entreprise

Objectifs:

Le responsable d'établissement touristique gère une structure qui propose des séjours d'au moins une nuit, avec un hébergement et des services associés.

Bloc de compétences:

Activité 1

**Piloter et optimiser les services d'un
établissement touristique dans une
démarche qualité**

Activité 2

**Manager le personnel d'un établissement
touristique**

Activité 3

**Commercialiser les offres d'un
établissement touristique avec une
démarche multicanale**

Activité 4

**Assurer la gestion opérationnelle
d'exploitation et prévoir les
investissements d'un établissement
touristique**

Indicateurs

Les indicateurs complets sont
accessibles sur
inserjeunes.education.gouv.fr

Résultats en cours de calcul

Méthodes pédagogiques

Alternance de temps expositifs, démonstratifs et de phases pratiques. Etude de cas, travaux de groupe, mise en situation, partage d'expérience. Alternance entre périodes au centre de formation et en entreprise. Supports et moyens utilisés

Fiches techniques, livres, documents, pratique en cuisine, quizz.

Les formateurs sont des experts métier ayant une expérience du terrain.

Public concerné et pré-requis

Aucun

Durée de la formation en centre de formation

420h

Méthode d'évaluation

Test de positionnement initial et final

Pendant la formation

Contrôle en cours de formation.

A l'issue de la formation: Passage du diplôme devant jurys

Diplôme validé par le Ministère de l'Education Nationale.

Lieu de la formation

CFA 3 Caps - 83420 La Croix Valmer

Délai d'accès à la formation

1 mois

Modalités d'accès

Questions à choix multiples

Entretien individuel: Parcours de formation individualisé en fonction des besoins, pré-acquis et prérequis du candidat.

Débouchés

Directeur de village de vacances, Directeur de club de vacances, Directeur de résidence de tourisme, Directeur d'hôtellerie de plein air, Directeur d'hôtel-restaurant, Exploitant de structures d'hébergements touristiques. Adjoint de direction, Attaché de direction, Hôtelier-restaurateur.

Continuité de parcours

Mastère MSE/MDO

Accessibilité PMR

Adaptation en fonction du handicap - Tel référent handicap: 04 89 110 114

Certification

Oui

Validation partielle ou totale des blocs

Finançable C.P.F

Eligible au CPF

Formation en apprentissage : La formation est prise en charge dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et financée par les OPCO. Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée.

Contact

Tel secrétariat: 04 89 110 114 ou CFA: 04 89 110 125

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h